

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 18: Distinctions

Artikel: Première édition de la Distinction romande d'architecture
Autor: Gugger, Harry / Steinmann, Martin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Première édition de la Distinction romande d'architecture

La Distinction romande d'architecture (DRA), dont la première édition vient de se terminer, se donne pour but d'inviter le public à découvrir quelques excellentes réalisations contemporaines (2000-2006) de Suisse romande. Plutôt que de mettre en avant le travail des architectes, la DRA tient à rendre hommage aux commanditaires – les « maîtres de l'ouvrage » – qui ont permis la réalisation de ces projets. Elle souhaite ainsi mettre en évidence la relation essentielle entre les divers acteurs intervenant dans une construction. La qualité de celle-ci découle en effet directement de leur intelligence, de leur sensibilité et de leur engagement réciproque.

La composition du jury dénote également le souci de soumettre l'évaluation de la production architecturale contemporaine locale à des professionnels extérieurs au territoire romand, fins connaisseurs de la scène architecturale nationale et internationale. Dans la phase initiale, les 280 projets candidats ont été soumis à une première évaluation, débouchant sur une sélection de 30 réalisations. Il est à noter que celles-ci sont l'œuvre de 20 bureaux d'architectes, plusieurs d'entre eux étant ainsi représentés par deux, voire par trois projets.

Le palmarès final couronne huit objets, parmi lesquels on note la présence de deux passerelles, deux écoles, une étable pour vaches, un immeuble de logements, la transformation d'un rural et une opération de sensibilisation à l'environnement construit. Il illustre la très grande variété de la pratique professionnelle des architectes en Suisse romande, qui se confirme du reste également dans le panel des projets non-retenus.

Dans les pages qui suivent, nous publions tout d'abord deux textes critiques commandités par les organisateurs de la DRA : le premier est signé par le Président du jury, Harry Gugger, le second par Martin Steinmann, professeur et critique d'architecture. Les huit projets lauréats et les 22 projets finalistes sont ensuite présentés de manière à donner une vue d'ensemble de l'entreprise culturelle accomplie par cette première édition de la Distinction romande d'architecture. (Réd.)

CONVICTIONS SUR LE RÔLE DE L'ARCHITECTE

Depuis l'Antiquité classique jusqu'au XV^e siècle, les architectes étaient simultanément projeteurs et réalisateurs. En tant que « maîtres d'œuvre », ils étaient responsables à la fois de la conception et de la construction. Le « maître d'œuvre » était un chef d'équipe de construction hautement qualifié avec beaucoup d'expérience, initié dans tous les métiers principaux comme la maçonnerie, la charpente, la plomberie et le recouvrement. Le « maître d'œuvre » disposait d'une série de compétences en rapport direct avec le dessin, l'ingénierie, les matériaux et la conception d'ensemble de la construction.

À partir du XV^e siècle, l'unité de l'art et de la technologie, de la conception et de l'exécution a commencé à se rompre, en raison principalement de l'émergence d'une conception de l'art moins régulée et plus étendue. Ce n'est pas la perte d'unité qui était au centre des préoccupations, mais la quête d'une nouvelle complexité. C'est à ce moment que la fonction de « maître d'œuvre » cessa d'exister et que le processus de conception et de construction du bâtiment a commencé à se scinder. La fondation de l'Ecole nationale des ponts et chaussées en 1747, quand la formation d'ingénieur est devenue indépendante de celle d'architecte, souligne cette division.

L'influence de l'architecte sur la physionomie de notre environnement construit a décliné depuis lors ; la variété et l'étendue des activités de l'architecte se sont réduites de manière dramatique. Là où les architectes dessinaient autrefois un immeuble par eux-mêmes, ils partagent désormais la tâche avec de nombreux consultants. De plus, leur engagement dans le processus de conception et de construction a diminué au cours du temps. Par conséquent, leur rôle traditionnel d'intégration et de coordination du processus de la planification et de la construction a été sapé.

Que reste-t-il aujourd'hui de la sphère d'influence de l'architecte ? L'architecture se trouve dans une situation paradoxale : elle est plus populaire que jamais, alors qu'elle est, en même temps, exposée à un déclin total. Jamais

l'architecture n'a bénéficié d'un statut aussi élevé. Mais jamais les architectes n'ont eu aussi peu d'influence sur le processus de construction. Quelques projets d'architectes désignés comme « stars de l'architecture » suscitent une énorme attention médiatique, politique et en termes de marketing, alors qu'en même temps plus de 90% de tous les nouveaux bâtiments ne sont pas dignes d'être qualifiés « d'architecture », dans la mesure où ils ne laissent transparaître aucune intention architecturale. D'une part, l'architecture est devenue le média de nombreuses catégories d'acteurs (planificateurs, investisseurs, institutions), d'autre part la construction se fait sans architecte.

Mentionnons, à ce stade, l'un des projets de construction qui a exercé le plus d'influence ces dernières années: le musée Guggenheim à Bilbao. C'est en effet une magnifique sculpture architecturale qui teste les limites de la technologie. Il a donné un regain de vie, un nouveau sentiment d'identité et une nouvelle confiance à une région en phase de déclin. Mais est-ce que le musée Guggenheim de Bilbao a atteint ce qui devrait être sa fonction principale – a-t-il créé un emplacement vivant pour les arts?

Toutes ces évolutions sont significatives de la situation actuelle de l'architecture. Avec la chute du communisme en Europe de l'Est et les événements du 11 septembre, nous nous trouvons maintenant dans une époque qui repense de fond en comble les termes de son identité culturelle. Dans toutes les sociétés et toutes les religions, l'architecture a toujours été une pierre angulaire de l'identité culturelle. A une époque où le fondamentalisme et les droits de l'homme s'opposent, l'architecture est confrontée à la question de savoir si elle doit embrasser des valeurs culturelles spécifiques ou, au contraire, des objectifs universels de civilisation.

Le genre d'architecture à laquelle je me réfère poursuit bien sûr les deux objectifs. Mais je pense que, dans un contexte de renouveau religieux, tribal, familial ou communautaire fondamentaliste, la tendance à une architecture iconique favorise la quête d'unité culturelle et d'unicité, au détriment des valeurs universelles de la civilisation. En d'autres termes, l'architecture risque de perdre ce que Leon Battista Alberti décrivait au XV^e siècle : sa prétention à « bâtir la société ». Même si le travail d'exécution n'est plus confié aux architectes d'aujourd'hui, ils conservent la responsabilité de « bâtir la société », s'ils veulent que leur métier et leur savoir-faire se perpétuent.

J'ai brièvement mentionné le « star system ». Je trouve cette notion délicate. Je suis en effet convaincu que la bonne architecture résulte d'un travail d'équipe et pas d'un statut

de vedette. J'utiliserai donc le mot dans un sens plus archaïque, comme une aide à la navigation, comme un guide. Il me semble qu'une des tâches les plus pertinentes des figures dominantes de la discipline est de soutenir l'architecture, et même de diffuser son influence dans toutes les aires de la société. Leur devoir est d'assurer l'avenir de l'architecture en créant un environnement où les jeunes talents puissent s'épanouir.

Le « territoire » de l'architecte est menacé. Mais la demande d'architecture demeure et la profession reste, de ce fait, viable. L'on peut établir ici un parallèle avec l'industrie cinématographique où le cinéma grand public d'Hollywood porte ombrage au cinéma d'art et où, pourtant, de nouveaux réalisateurs indépendants s'affirment et parviennent à se ménager une niche. Le cinéma d'auteur est souvent une marche au-dessus de ce qui est servi, sous forme diluée, au grand public. Cela signifie que l'industrie, que se soit dans le monde du film ou de l'architecture, requiert l'apport créatif des indépendants pour survivre.

Cette manière d'envisager le rôle de l'architecte a été déterminante pour les critères de jugement de la DRA. Notre désir n'était pas de distinguer une esthétique architecturale extraordinaire. Au centre de l'attention se trouvait la cohérence entre le processus de production (la création de l'œuvre), la solution technique et constructive, l'adéquation aux usages, l'intégration au territoire, la pertinence sociale et écologique et, naturellement, le traitement formel, l'esthétique.

C'est tout à fait consciemment que furent donc primés des projets sensibles à ces dimensions de l'architecture. Nous pouvons citer ici deux passerelles en exemple, des projets d'infrastructure souvent réalisés sans participation d'un architecte et sans idée de mise en forme. Comme autre exemple, nous mentionnerons la transformation de la Migros à Cernier (ce projet a été nommé pour l'exposition de la DRA). Dans ce projet, la marge d'intervention était réduite au traitement du parking, de l'entrée et de l'enveloppe du bâtiment. Une situation qui aurait pu provoquer la résignation des architectes. La nomination honore dans ce cas la disponibilité et la capacité des auteurs à créer de l'architecture avec des moyens scénographiques minimaux. La maîtrise de l'ouvrage mérite cette nomination dans la mesure où elle a permis la réalisation d'architecture, ne serait-ce que dans un cadre restreint.

Harry Guger, prof. EPFL, architecte EPF-FAS-SIA
partenaire du bureau Herzog & de Meuron
EPFL-ENAC-IA-LAPA
GC H2 614 (Bâtiment GC), Station 18, CH-1015 Lausanne

RÉFLEXIONS EN ZIGZAG SUR L'ARCHITECTURE QUI SE REFLÈTE DANS LA DISTINCTION ROMANDE

L'architecture contemporaine a quitté l'«hortulus conclusus» du débat entre professionnels; elle offre même, dans certains cas, une image dont les villes se servent pour se présenter. En Suisse, on peut parler d'«effet Nouvel» (je fais ici allusion au Centre de la culture et des congrès de Lucerne). L'architecture n'échappe pas à la tendance générale à la personnalisation et les architectes ne cherchent pas non plus à lui échapper: un article paru dans *Le Temps*, dans *Bilan* ou ailleurs fait de la publicité, il complète le site Internet d'un bureau.

Dans quelle mesure de tels articles contribuent à nourrir un vrai débat sur l'architecture est une autre question. Mais certains s'y efforcent, même s'ils n'ont pas dans les journaux romands l'importance qu'ils ont notamment dans la *Neue Zürcher Zeitung*, ni la régularité que requiert un tel niveau de débat.

Restent les revues d'architecture proprement dites, que l'on trouve aussi dans la salle d'attente de certains médecins. Même si la plupart paraissent en Suisse alémanique, elles présentent des bâtiments construits en Suisse romande. Et puis, il y a encore les minces monographies d'architectes, à couverture souple, brune ou noire. Ce que je veux dire par là, c'est que la Distinction romande d'architecture ne cartographie pas une terre inconnue, que l'on y fait peu de découvertes lorsque l'on s'intéresse à ce qui se construit dans cette partie de la Suisse.

Ceci n'enlève rien aux mérites de cette distinction et des personnes et associations qui la portent. Ces mérites, tels que je les vois, consistent à établir un état des lieux de l'architecture des six dernières années, à l'examiner à l'aune de certains critères et à soumettre cet examen à un large débat – un débat qui dépasse le milieu des architectes, comme je l'espère, un débat qui reconnaisse aussi l'architecture comme un domaine de la culture, et pour lequel des critères sont justement nécessaires (des idées comme «le béton est froid» ou «le béton est pauvre» ne sont pas des critères, mais des réflexes pavloviens).

J'ai dit qu'on faisait peu de découvertes. C'est rassurant pour quelqu'un qui suit depuis longtemps et de près l'architecture en question. Cela signifie en effet que la bonne architecture est reconnue comme telle par les protagonistes du débat. S'il arrive qu'on soit surpris, c'est de voir que n'ont pas été sélectionnées des œuvres que l'on aurait soi-même retenues. Mais mon but n'est pas ici de faire une évaluation de l'évaluation. Et je suis bien conscient qu'il fallait choisir, pour certains architectes, entre plusieurs œuvres, ou que

ceux-ci ne voulaient pas voir certains de leurs bâtiments publiés de cette manière, des maisons par exemple.

Dans ce sens, il ne s'agit pas d'un état des lieux complet. Un constat s'impose toutefois, et il concerne l'absence du logement, à l'exception des deux immeubles locatifs de St-Maurice. Il y aurait d'autres exemples – notamment de Bonnet à Vérenaz –, mais pas beaucoup. Et cela révèle une triste réalité, à savoir que le logement, contrairement à ce qui se passe à Bâle et surtout à Zurich, n'est pas ici considéré comme une tâche culturelle importante. A cet égard, ni les communes ni les coopératives n'assument leur responsabilité, contrairement notamment à la Ville de Zurich, qui le fait de façon exemplaire, si bien que la construction de logements y est devenue pour le développement de l'architecture une véritable courroie de transmission.

On ne voit rien de tel en Suisse romande. Aussi les jeunes architectes sont-ils privés d'un domaine d'activité primordial, dans lequel ils pourraient faire leurs preuves. Ceci montre d'ailleurs que la bonne architecture est aussi l'affaire de bons maîtres d'ouvrage. Ceux qui, comme certaines coopératives, excluent les idées nouvelles sous prétexte de savoir ce que les locataires recherchent, font de leur propre limitation une référence pour tous les autres.

Il y a huit ans, j'ai participé à l'entreprise intitulée «La Romandie existe», aux «voyages en zigzag», comme dans Tœpfer, et aux délibérations sur les bâtiments, en zigzag elles aussi. Qu'est-ce qui a changé depuis? Peu de choses, me semble-t-il; quelques «jeunes architectes» de l'époque se sont imposés et sont devenus des valeurs sûres de l'architecture romande; il y a maintenant d'autres «jeunes architectes», qui ne s'intéressent toutefois pas à des thèmes très différents. Il y a toujours des «caisses», avec leurs enveloppes faites de vitrages, de lattages ou de maillages, tantôt simples, rationnelles, tantôt recherchées, comme les lames verticales inclinées du centre sportif de Sainte-Croix. Mais en général, la discrétion reste une caractéristique de cette architecture – ou de la sélection proposée.

Le jeu à la tessinoise avec les formes, tel qu'il était volontiers pratiqué en Romandie, a cessé, parfois pour faire place à un jeu non moins formaliste avec les matériaux, par exemple un béton rappelant la cassata. Mais en général, le matériau sert à inscrire un bâtiment dans son contexte. Ainsi les grands volumes implantés dans un cadre villageois sont-ils revêtus de bois, pour s'harmoniser avec les granges existantes. Ceci s'applique également à la forme: on voit, comme dans la piscine couverte de Bassins, les volumes

s'articuler en relation immédiate avec leur environnement. C'est aussi à cela que servent les déformations auxquelles les volumes sont soumis: la forme de l'étable du Cerisier ne découle pas de sa fonction, mais exprime, en tant que «forme forte», sa relation avec la vieille étable voisine, c'est une forme expressive.

On trouverait pour chaque œuvre un pendant en Suisse alémanique; il n'y a pas d'«architecture romande», tout au plus y a-t-il des colorations régionales de thèmes plus généralement suisses, une architecture «avec un accent», comme nous l'avions formulé dans «La Romandie existe», c'est-à-dire une architecture qui s'est approprié ces thèmes, de manière pragmatique ou ludique, comme dans la crèche de Hunger/Monnerat/Petitpierre à Genève, parfois aussi en suivant la mode.

Après avoir passé près de vingt ans à l'EPFL, je m'interroge sur les traces qu'ont laissées dans cette architecture les revues et les bâtiments réalisés, surtout alémaniques, mais aussi sur celles qu'ont laissées l'école, les ateliers de l'EPFL. Je ne les vois pas dans l'image des bâtiments; il n'y a pas d'architecture snozzienne, les traces, s'il y en a, sont à chercher dans les valeurs que les architectures reflètent: la volonté de fonder l'architecture dans le lieu, dans la «convenance», dans la relation entre construction, forme et sens, comme toujours.

L'expérimentation est rare. Il faudrait pour cela d'autres maîtres d'ouvrage. Là où il y a expérimentation, ce sont les architectes qui sont leurs propres maîtres d'ouvrage, comme dans la maison de Bonnard Woeffray à Monthey. Faut-il regretter ce réalisme? Faut-il appeler l'«innovation» à grands cris? Faut-il soumettre l'architecture aux lois du marché, selon lesquelles l'innovation est une valeur en soi? On sait que rien n'est plus vieux que les nouveautés d'hier. Non. Je pense que le réalisme qui distingue cette architecture – et qui englobe tout à fait les évolutions économiques, techniques et sociales – est une valeur durable. C'est vrai aussi pour l'école.

Les plus beaux exemples de cette architecture se tournent pour ainsi dire vers l'intérieur, vers la mise en forme des expériences sensibles auxquelles elle donne lieu, vers l'intensification de ces expériences, vers des images qui ne s'imposent pas, vers une architecture qui ne parle que lorsqu'on l'interroge, comme l'a un jour si joliment exprimé Hermann Czech. Cela explique peut-être aussi que les transformations d'anciens bâtiments ruraux ou artisanaux comptent parmi les œuvres les plus stimulantes. Je pense notamment à certaines réalisations de Bakker & Blanc ou de Gueissaz, même si elles ne sont pas représentées ici.

J'ai parlé de la revue *FACES* qui a toujours commenté des bâtiments de la région. Le but était en même temps d'établir une manière de parler de l'architecture, une manière qui soit «proche des choses». Il y a deux ans paraissait le numéro «Lémanique», entièrement consacré à de tels bâtiments. (On en retrouve beaucoup dans la Distinction romande d'architecture.) Ce qui me touche particulièrement dans «Lémanique», c'est que des architectes y écrivent sur les œuvres d'autres architectes, et réciproquement. Le discours y prend une forme collective. Celle-ci n'a rien à voir avec du copinage, mais bien plutôt avec la conscience que l'architecture, comme toute activité culturelle, n'est possible que dans un échange d'idées permanent.

Cet échange ne doit toutefois pas être conçu comme un «bain mousse». Il ne doit pas craindre la dureté lorsqu'elle est nécessaire pour clarifier les positions. Voilà cependant ce qui souvent manque: des positions qui soient radicales – je pense au Luscher d'autrefois –, pas à la manière d'un numéro de variété comme en fait Rahm, mais des positions qui soient animées par la volonté de parvenir à l'essence des choses. On peut faire le même constat à l'école: il y manque souvent cette volonté (ce qui ne veut pas dire qu'on ne travaille pas beaucoup dans les ateliers, pas du tout). Est-ce pour les étudiants une manière de s'adapter à leur future réalité professionnelle? Ce serait regrettable, ce serait un réalisme mal compris.

Martin Steinmann, prof. EPFL de 1987 à 2006, architecte EPF
EFPL-ENAC-IA-LHAB
BP 4127 (Bâtiment BP), Station 16, CH-1015 Lausanne

DRA 06, composition du jury

Président:
Prof. Harry Gugger, Herzog & de Meuron, Bâle

Membres:
Alexandre Blanc, Bakker & Blanc, Lausanne
Thierry Bruttin, architecte de la Ville de Sierre
Nott Caviezel, rédacteur werk, bauen + wohnen
Denis Clerc, architecte de la Ville de La Chaux-de-Fonds
Sandra Giraudi, Giraudi & Wettstein, Lugano
Carme Pinós, Estudio Carme Pinós, Barcelone
Isa Stürm, Stürm & Wolf, Zurich

LES OUCHES : ÉCOLE, CRÈCHE ET ÉQUIPEMENTS, GENÈVE

Ce bâtiment raconte l'urbain. La diversité des fonctions, des usages et des utilisateurs produit des synergies, l'intention étant d'accompagner cette densité sociale par des espaces qui facilitent l'échange. Comme dans une ville en miniature, un grand jardin, une place, un glacis, une rue couverte et une agora permettent à chacun de choisir son compagnon de jeux. À l'intérieur, une multitude de lieux créent, grâce à une grande transparence, des perspectives visuelles inattendues. Le décloisonnement des espaces produit des vues d'une grande richesse ; les fonctions et les limites entre extérieur et intérieur disparaissent. La densité et la polyvalence demandent de la retenue et du calme pour pouvoir cohabiter sereinement. Les espaces dessinés et les matériaux utilisés ont un caractère simple, sans emphase, comme dans une maison.

Procédé : concours (2001)

Réalisation : 2003-2005

Maître de l'ouvrage : Ville de Genève, Département de l'Aménagement, des Constructions et de la Voirie, Service d'architecture

Architecte : Andrea Bassi architecte EAUG FAS SIA, Genève

Collaborateurs : Cédric Ilegems, Christiane de Roten, Kristina Sylla

Direction des travaux : Roberto Carella, coll. Laurent Bernard

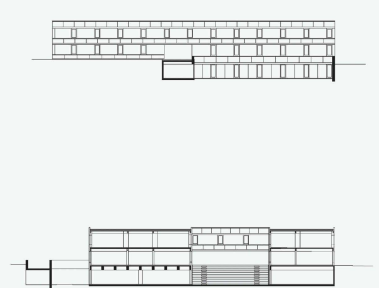
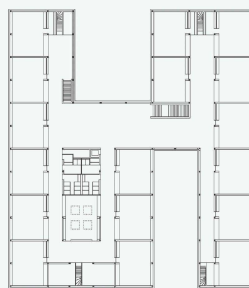
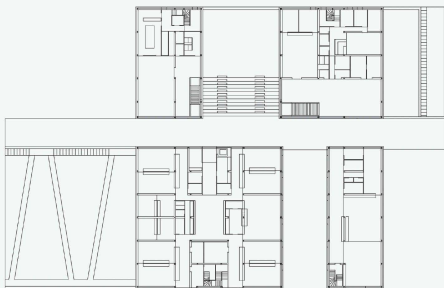
Ing. civil : Amlser & Bombeli

Ing. sanitaire : Schumacher SBHI

Ing. chauffage-ventilation : D. Hirt

Ing. électricité : Zanetti

Photographe : Laurence Bonvin, pour la documentation photographique de la Ville de Genève



PASSAGE FLOTTANT DU MONT-BLANC, GENÈVE

Le Passage s'inscrit dans un projet intitulé « Le Fil du Rhône », visant à requalifier les rives du Rhône en rétablissant un rapport de proximité avec l'eau. Le pont du Mont-Blanc, surchargé de voitures, marque une rupture dans la promenade le long du Quai des Bergues. Pour passer sous le pont, la faible hauteur entre le niveau de l'eau et la voûte du pont a nécessité d'aller jusqu'au milieu de la première travée, à plusieurs mètres de la rive. Là, il a fallu descendre en dessous du niveau de l'eau, ce qui a conduit les architectes à construire une barge monolithique : étroite et haute aux extrémités, elle s'incurve sous le pont, s'aplatit et s'évase afin de garantir une portance suffisante à l'endroit où l'épaisseur de la coque est réduite au minimum pour ne pas toucher le fond de l'eau.

Procédé : mandat direct

Réalisation : 2001

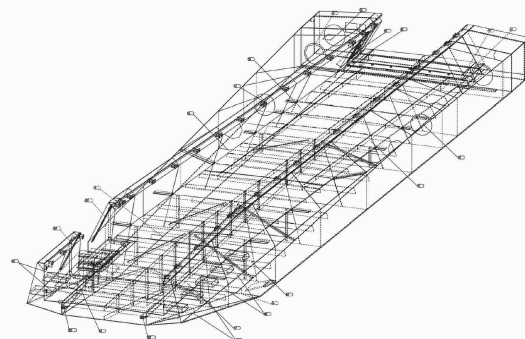
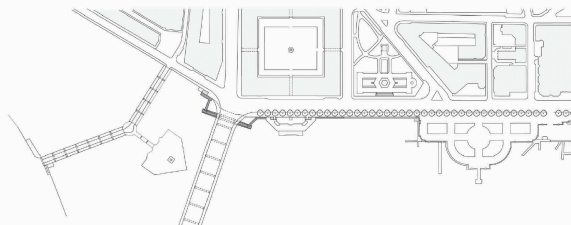
Maître de l'ouvrage : Ville de Genève, SAUEP, FMAC (Fonds municipal d'art contemporain)

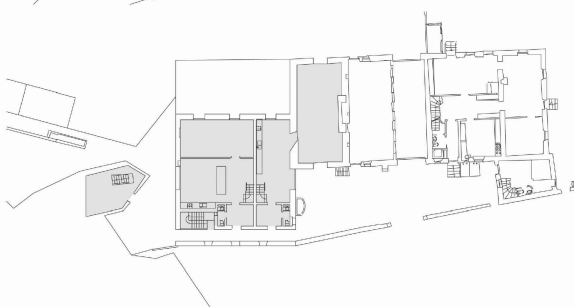
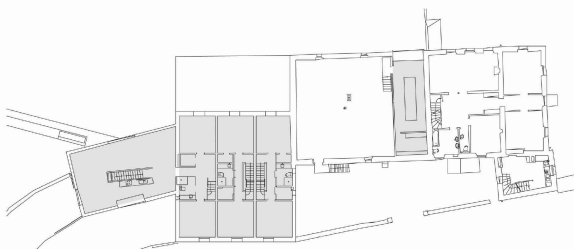
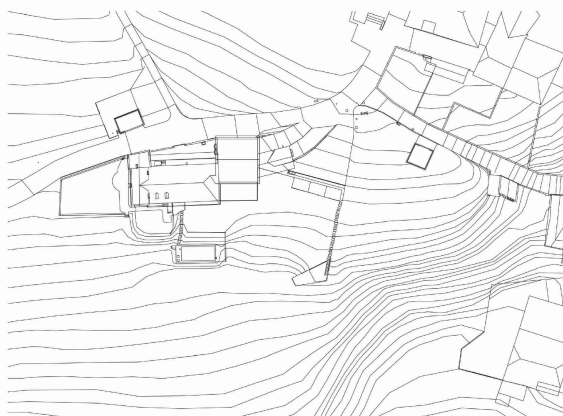
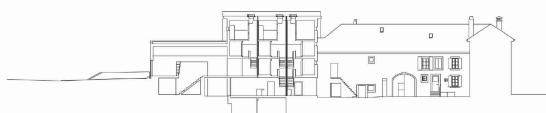
Architecte : BMV architectes, Genève

Collaborateurs : Luc Bovard, Frédéric Perone

Ing. civil : Cêtre & Nussbaumer

Photographe : Gérard Pétremand, Alain Grandchamp, pour la documentation photographique de la Ville de Genève





TRANSFORMATION D'UN ANCIEN RURAL EN TROIS LOGEMENTS, PAMPIGNY

La réalisation fait partie d'un ensemble de bâtiments ruraux mitoyens : une ferme gentilhomme, une grange-écurie et un pont de grange en bois. La grange à transformer était portée par une structure tripartite ; trois habitations y ont été insérées. La typologie est répétitive et chaque unité se développe verticalement pour que chacun ait un accès de plain-pied, caractéristique même du logement villageois. Si les étages se rangent dans trois tranches équivalentes, les salons et cuisines s'étendent et occupent l'ancien bûcher de la ferme attenante et le pont de grange. Devant le bâtiment, l'ancienne fosse à purin a été maintenue pour devenir une terrasse. Les matériaux sont bruts. La chape coulée, laissée apparente, prolonge les espaces extérieurs vers l'intérieur. Les détails ont été simplifiés à l'extrême pour atteindre une architecture élémentaire, où le luxe est dans l'espace.

Procédé : mandat direct

Réalisation : 2005

Maître de l'ouvrage : Nicole Esseiva et Frank Bolay, Pampigny

Architecte : Laurent Vuilleumier et Paul Humbert architectes, Pampigny

Ingénieurs : Peter Braun / Normal Office, Fribourg

Photographe : Jérôme Humbert

PASSERELLE SUR L'AREUSE, BOUDRY

Lorsqu'un lieu « parle », l'attitude la plus constructive est de l'écouter ; puis d'entrer en dialogue avec lui. Le franchissement de l'Areuse en un point précis des Gorges – telle était la question posée. Succession de séquences spatiales comme autant d'émotions souhaitées, le cheminement le long des berges et le franchissement mettent le promeneur à l'écoute de la nature et en contact avec la matière. Sur la passerelle, le sol en chaille indique une voie et, par là, une continuité. Par un jeu de lamelles de bois et de profils d'acier, le claustra protège le passant sans l'oppresser, comme s'il voyageait sous des branchages, tout en offrant une respiration bienvenue par sa cloison ajourée. La force objective de l'objet tient à sa faculté de se fondre dans le site tout en se faisant clairement remarquer.

Procédé : concours sur invitation

Réalisation : 2001-2002

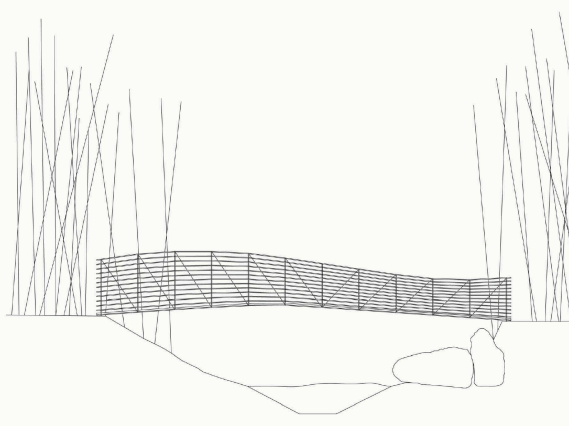
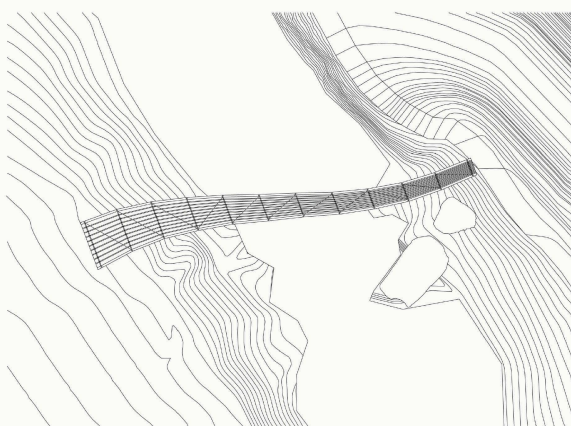
Maître de l'ouvrage : Canton de Neuchâtel,
Service de l'aménagement du territoire

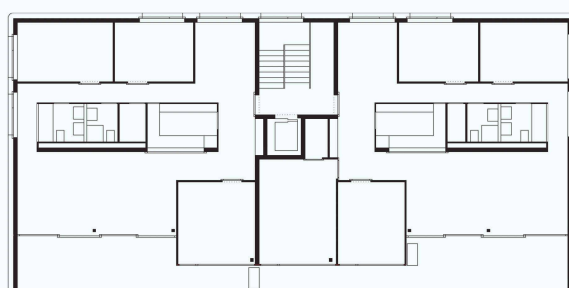
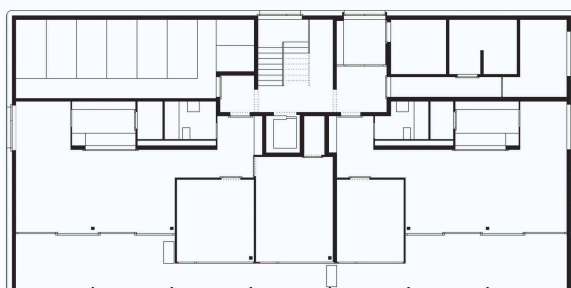
Architecte : Geninascia Delefortrie SA, architectes FAS, SIA, Neuchâtel

Collaboratrice : Christine Perla

Ingénieurs : Chablais et Poffet SA, Yverdon

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier





LOGEMENTS COLLECTIFS, ST-MAURICE

Les immeubles du quartier des Iles prennent place dans un jardin traversé de cheminements piétons. Les immeubles présentent une taille optimale, deux appartements par étage, trois étages sur rez-de-chaussée. Tous les appartements s'ouvrent sur trois façades. Les façades est, nord et ouest sont percées de fenêtres à l'échelle de la chambre, alors que la façade sud est entièrement vitrée. Tous les appartements bénéficient au sud d'un prolongement extérieur sous forme d'une profonde terrasse, devenant véranda-jardin d'hiver grâce au dispositif de panneaux de verre coulissants. L'appartement est constitué d'un noyau central regroupant les services, cuisine, salles de bain et réduit ; au sud prend place le séjour et au nord les chambres. Au nord encore, la « family room » permet une appropriation différenciée de l'appartement et induit des vues et des ambiances de lumière contrastées.

Procédé : mandats parallèles (2000)

Réalisation : 2002-2003

Maître de l'ouvrage : Noble Bourgeoisie de St-Maurice

Architecte : Bonnard / Woeffray architectes FAS SIA, Monthey

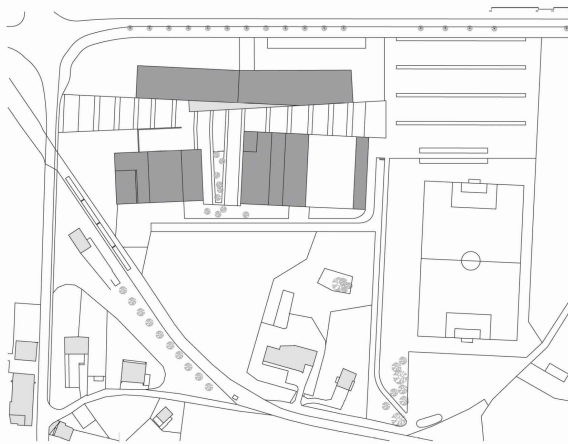
Collaborateurs : Laurent Savioz

Ingénieurs : Georges Rey-Bellet, St-Maurice, Tecnoservice Engineering

SA, Martigny, Lami SA, Martigny

Photographe : Hannes Henz, Zurich





CYCLE D'ORIENTATION, LA TOUR-DE-TRÈME

Le Cycle d'Orientation de La Guyère se situe en périphérie de la ville. Les salles de classe, la salle de sport triple, le théâtre public et la cafétéria sont répartis en trois bâtiments distincts, agencés autour d'un espace extérieur défini par l'implantation des bâtiments et par leur volumétrie : de subtils changements de géométrie l'articulent, offrant des vues sur le paysage des Préalpes. La taille des bâtiments, comme la dimension de certains éléments de construction tels que les fenêtres, se justifie par la volonté de faire référence à un paysage agricole vaste. L'intégration du complexe à son site se poursuit dans la matérialisation : le sablage du béton coloré laisse apparaître en surface le gravier calcaire. La complexité du rapport des bâtiments entre eux et leur interaction avec le vide contribuent à créer des conditions favorables à l'échange et l'étude.

Procédé : concours (1999)

Réalisation : 2001-2004

Maître de l'ouvrage : Association des communes de La Gruyère

Architecte : sabarchitekten, Bâle

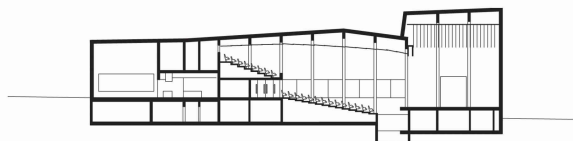
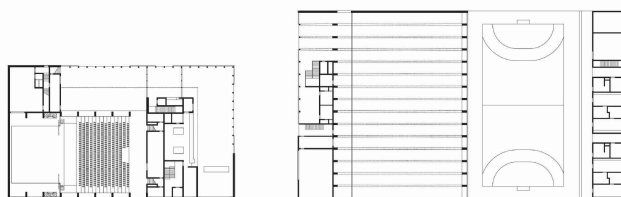
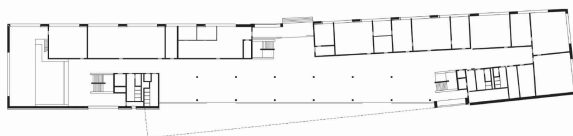
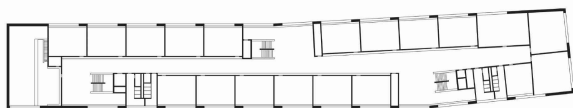
Collaborateurs : M.Kägi, A.Reuter, D. Salathé, T. Schnabel, Alexandre Delley, Marco Merz, Benedikt Schlatter, Dominique Schmutz, Sabine Schär, A3 Architectes & Olivier Charrière SA (DT)

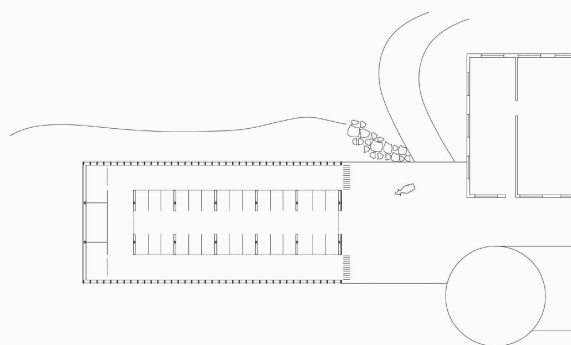
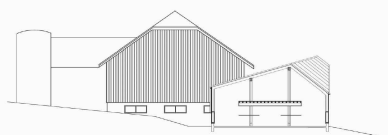
Ing. civil : Consortium Gex & Dorthe-Ph.Gremaud-GIC S.Muller, Bulle

Ing. CVS : Tecnoservice SA, Fribourg,

Ing. électricité : Scherler SA, Fribourg

Photographe : Michael Fontana, Bâle





ETABLE POUR 30 VACHES, LIGNIÈRES

Destinée à compléter l'infrastructure d'un vaste domaine agricole, son implantation vise à minimiser les travaux de terrassement et à équilibrer déblais et remblais. La forme du bâtiment fait écho à deux types de fermes traditionnelles, que l'orientation du faite rend singulières : la ferme « bien tournée » et la ferme « mal tournée ». A une autre échelle, une même dynamique lie la pente douce de son faite et de ses corniches avec les crêtes environnantes ou, à l'intérieur, conjugue le traitement des façades en textile ajouré avec la vue sur le paysage. Les structures du bâtiment ont été dimensionnées en fonction du bois disponible dans la forêt voisine ; les détails de construction ont été pensés pour que le maître de l'ouvrage puisse réaliser lui-même les dernières étapes du chantier, et répéter ces opérations lorsque des éléments devront étre remplacés.

Procédé : mandat direct

Réalisation : 2005

Maître de l'ouvrage : Fernand Cuhe et Daniel Juan, Lignièrès

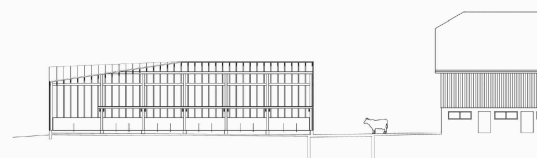
Architecte : Localarchitecture, Lausanne

Collaborateurs : Manuel Bieler, Antoine Robert-Grandpierre, Laurent Saurer

Ing. civils : GVH, St-Blaise SA

Ing. concept : Chabloz et partenaires SA

Photographe : Milo Keller

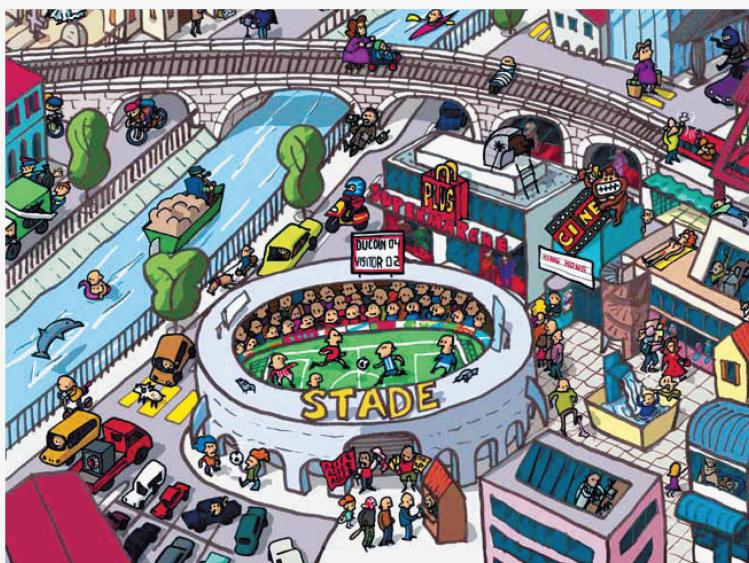


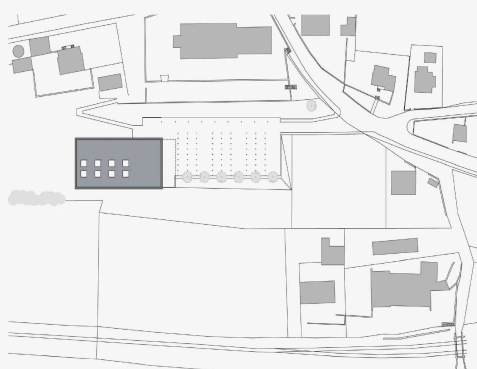
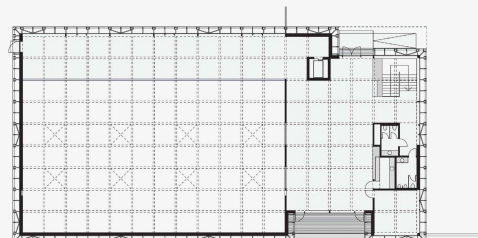
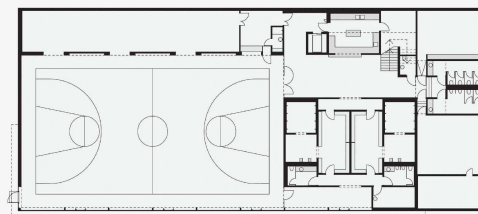


ANIMATIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT CONSTRUIT

Tribu'architecture diffuse depuis plusieurs années des animations de sensibilisation à l'environnement construit. Partant du principe que la connaissance de l'environnement ne devrait pas se limiter au milieu naturel, elles ont pour but de sensibiliser les enfants à leur environnement construit : la maison, le quartier, la ville. Outre ces cours, ont été développées différentes activités telles que des expositions, un CD ROM éducatif, des animations, des séminaires, des visites urbanistiques et des cours pour adultes. Ainsi tous les publics sont touchés, des enfants aux professionnels, en passant par les décideurs, les acteurs et les divers usagers de la ville. Vient de paraître un livre illustré par Mix & Remix ayant pour titre « Environnement Construit ».

Maître de l'ouvrage : divers
Architecte : tribu'architecture, Lausanne
Collaborateurs : Alvaro Varela, Laurent Guidetti, Christophe Gnaegi, Gael Cochand, Bruno Vonlanthen
Photographe : Olivier Jeanneret, tribu'architecture
Dessin : Alain Robert Studio, Mix & Remix





MAISON DE VILLAGE AVEC ACTIVITÉS SPORTIVES, VILLAZ-ST-PIERRE

Inscrit dans la pente, le bâtiment abrite un programme réparti sur deux niveaux. Une charpente en grille de poutres donne une unité très forte à l'espace intérieur. L'éclairage naturel accentue l'aménagement fluide des espaces créant des ambiances différenciées. Le choix du matériau de construction reconnaît l'importance de l'industrie locale du bois.

Procédé : concours

Réalisation : 2002

Maître de l'ouvrage : Communes de Lussy, Villarimboud et Villaz-St-Pierre

Architecte : Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier, Corinne Cuendet, Clarens

CRÈCHE ET PLACE DE CHATEAUBRIAND, GENÈVE

La crèche, d'aspect pavillonnaire, fonctionne à l'image d'un village ; de petites maisons sont liées par un espace central. L'approche énergétique, l'utilisation de matériaux recyclés, la gestion de la lumière naturelle, ont été des points importants du projet.

Procédé : concours

Réalisation : 2005

Maître de l'ouvrage : Ville de Genève, Département de l'Aménagement, des Constructions et de la Voirie, Service d'architecture

Architecte : MPH l'atelier d'architecture Hunger Monnerat Petitpierre EPF FAS SIA, Lausanne

Photographe : Alain Grandchamp, pour la documentation photographique de la Ville de Genève, Thierry Zufferey, MPH l'atelier d'architecture



RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS, GENÈVE

Le concept comprend la restauration de la substance bâtie d'origine et la restitution d'une partie des composants disparus. Une harmonisation du traitement des différentes parties sur la base des résolutions d'origine et des techniques les plus pointues, anciennes (joints rubanés...) ou contemporaines (verre structural...), est recherchée.

Procédé : mandat direct

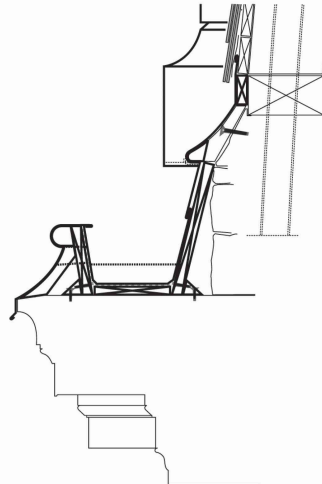
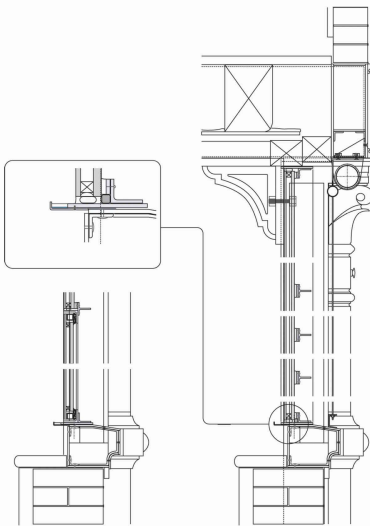
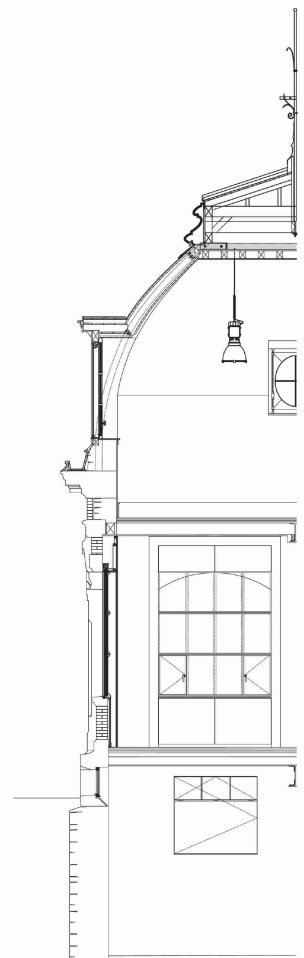
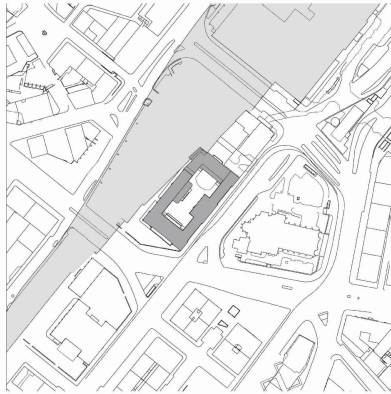
Réalisation : 2001-2003

Maître de l'ouvrage : Etat de Genève,

Dpt des constructions et des technologies de l'information, Division de la maintenance

Architecte : Franz Graf et Julien Menoud, Genève

Photographe : Fausto Pluchinotta, Genève



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MOLARD, GENÈVE

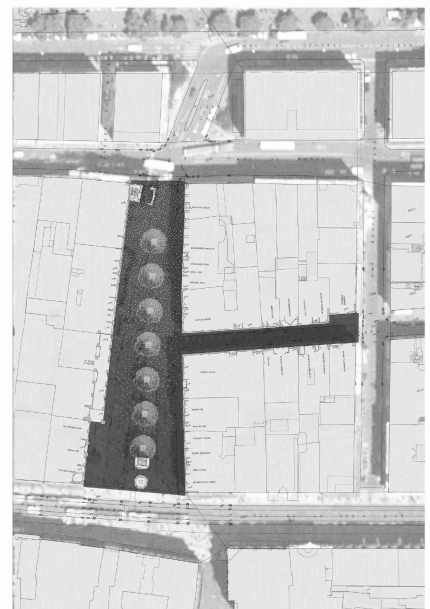
Parmi les pavés de basalte sont placés des pavés lumineux, aléatoirement, de plus en plus denses à mesure que l'on se rapproche du lac, métaphore de la présence de l'eau dans l'ancien port du Molard. A l'intérieur sont gravés des mots, expressions de la vie de tous les jours, comme « bonjour », ou « bienvenue », écrits dans les six langues officielles des Nations Unies.

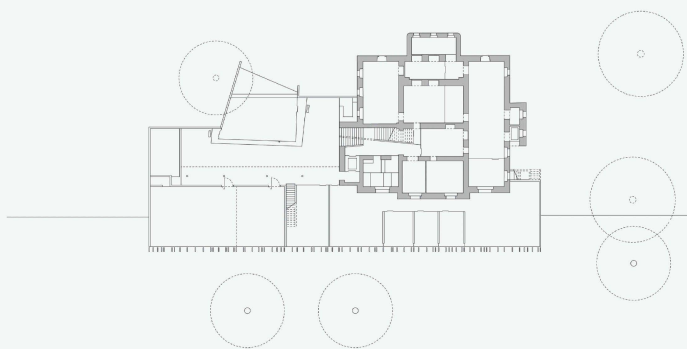
Procédé : concours (2002)

Réalisation : 2004

Maître de l'ouvrage : Ville de Genève, Service d'aménagement urbain
Auteurs du projet : 2b architectes / Ph. Bébox, S. Bender, architectes EPFL FAS, Lausanne, S. Collet, architecte EPFL, Lausanne, C.-A. Presset, architecte-paysagiste fsap, Lausanne, Ch. Robert-Tissot artiste, Genève

Photographe : Alain Grandchamp, pour la documentation photographique Ville de Genève, 2b architectes, S. Collet et C.-A. Presset.





UNION INTERPARLEMENTAIRE, LE GRAND-SACONNEX

L'UIP demandait la transformation d'une maison de maître et l'adjonction d'un volume. La déclivité du terrain dégage un socle qui se prolonge en terrasse. L'idée consiste à remplacer cette terrasse par un volume qui acquiert une double hauteur dès qu'il quitte la géométrie de la villa.

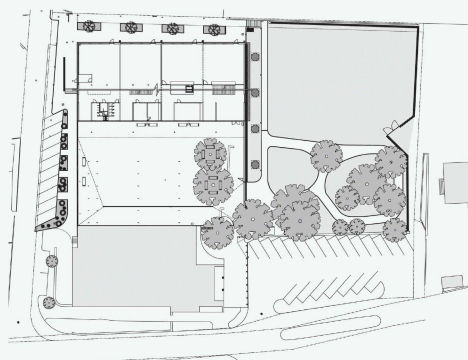
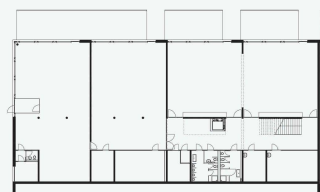
Procédé : concours (2000)

Réalisation : 2001-2002

Maître de l'ouvrage : UIP Union Interparlementaire, Le Grand-Saconnex

Association d'Architectes : Ueli Brauen & Doris Wälchli, architectes EPFL FAS SIA, Lausanne, Tekhne Management, Lausanne

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier



NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE, CHAMBÉSY

Au milieu du bâtiment se trouve le préau, prolongement du parc public. Du fait de la pente, deux niveaux ont un accès direct à l'extérieur. Les deux niveaux inférieurs sont de plan similaire. Au troisième, l'ordre des zones est inversé. De ce fait, le volume crée en dessous le préau couvert et de l'autre côté une terrasse, utilisée pour l'enseignement.

Procédé : mandat direct

Réalisation : 2003

Maître de l'ouvrage : Commune de Pregny-Chambésy

Architecte : Dimitri Démétriadès et Dimitri Papadaniél, architectes SIA, dipl. EPFL, Chambésy / Lausanne



VILLA INDIVIDUELLE, COPPET

Le projet se veut intime et privatif. Au rez supérieur, quatre patios découpent un plan carré. Chaque percée a une fonction et une matérialité unique. Le rez inférieur offre un espace privatif dédié aux enfants avec un accès direct au jardin par les chambres.

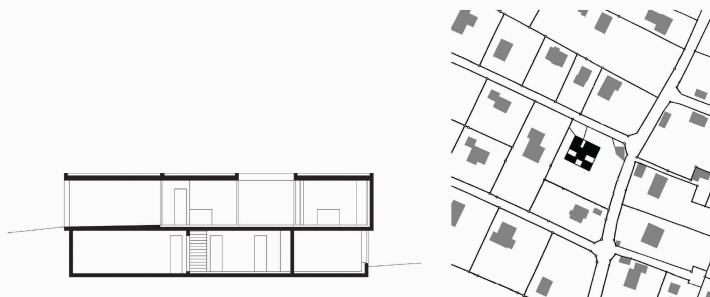
Procédé : mandat direct

Réalisation : 2005

Maître de l'ouvrage : Carolyn & Marcello Lutz-Mannelli, Coppet

Architecte : Andrea Bassi, architecte EAUG FAS SIA, Genève

Photographe : Bureau Bassi



PISCINE PUBLIQUE, BASSINS

La piscine est construite dans la partie haute du village, occupée autrefois par la scierie. Perpendiculaire à la pente, la construction définit une nouvelle place. Provenant de la forêt communale, la peau extérieure est en bois de mélèze brut. La source de chaleur est le bois et permet l'utilisation de déchets de bois communal comme combustible.

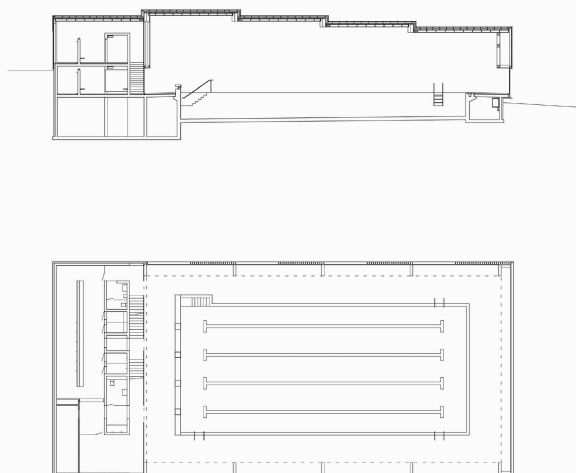
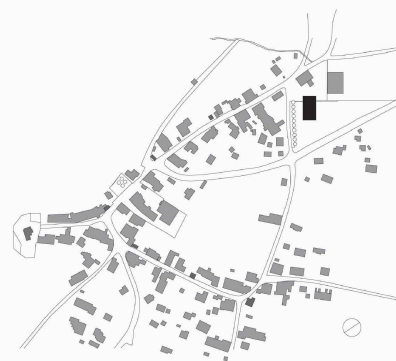
Procédé : concours

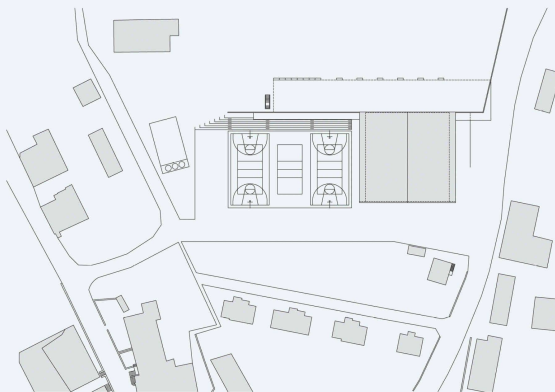
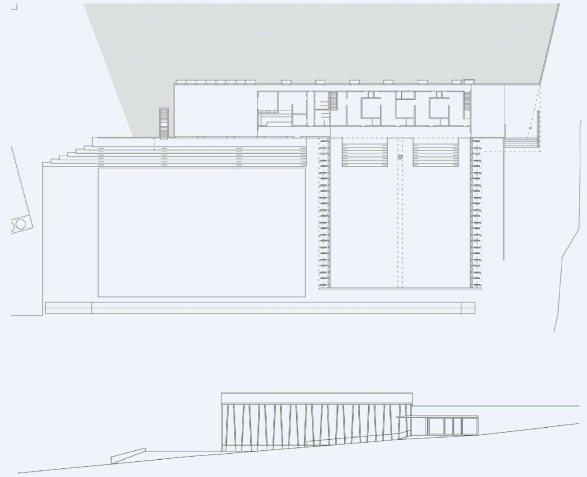
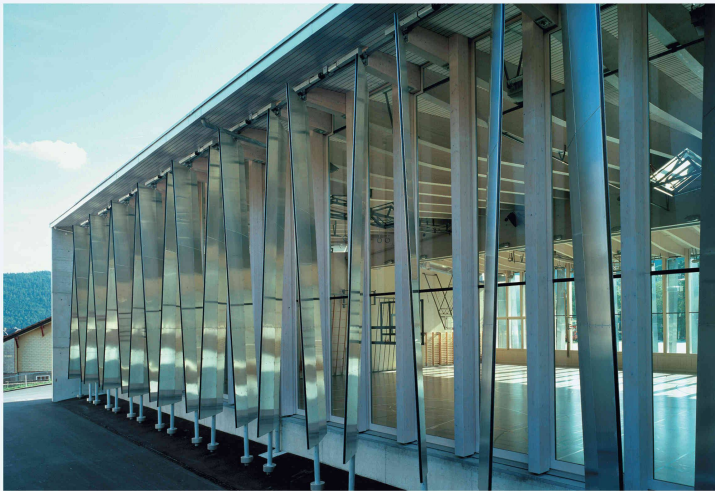
Réalisation : 2004

Maître de l'ouvrage : Commune de Bassin

Architecte : Fournier_Maccagnan, Bex

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier





CENTRE SPORTIF, SAINTE-CROIX

Le volume définit des terrains de jeu à l'extérieur et à l'intérieur, le long desquels courent des gradins, mémoire de l'ancienne dénivellation naturelle. Les façades vitrées sont protégées par des lames d'aluminium pivotant sur un axe en biais. Le parti de désaxer les volets suscite une sensation de légèreté contrastant avec le béton brut des murs.

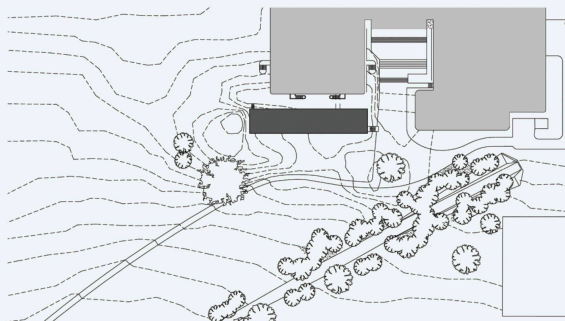
Procédé : concours (1999)

Réalisation : 2001-2003

Maître de l'ouvrage : Commune de Sainte-Croix et Etat de Vaud

Architecte : Ueli Brauen & Doris Wälichli, architectes EPFL FAS SIA, Lausanne

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier



BIBLIOTHEQUE EDOUARD FLEURET, DORIGNY

Les espaces rayonnent autour de deux murs centraux qui agissent en tant que poutres et portent le poids des livres, ce qui renvoie à l'idée de massivité et de gravité. L'inertie thermique par les dalles permet le rafraîchissement nocturne. Les nattes de fils de cuivre tressés, à l'intérieur des verres et coulissantes devant les vitrages, agissent comme protection solaire.

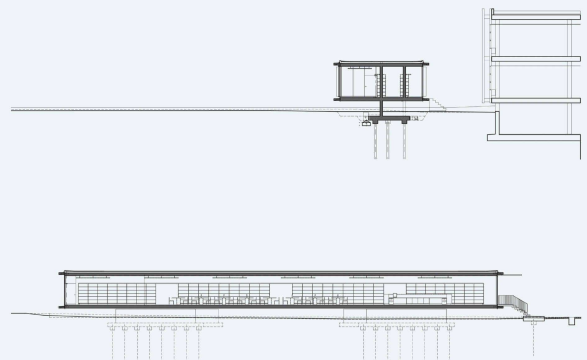
Procédé : mandat direct

Réalisation : 1999-2000

Maître de l'ouvrage : Prof. Dr Jean François Poudret, UNIL

Architecte : Devanthéry & Lamunière, architectes EPFL/FAS/SIA, Carouge

Photographe : Fausto Pluchinotta, Genève



PARKING DU CENTRE, LAUSANNE

Située dans le quartier d'entrepôts du Flon sous la rangée centrale des bâtiments, cette réalisation entre dans le cadre de la réhabilitation du quartier. L'intérieur est conçu comme la continuité de l'espace urbain. Les murs intérieurs en deviennent les façades. Les organes techniques sont rejetés à l'extérieur, permettant de clarifier l'espace.

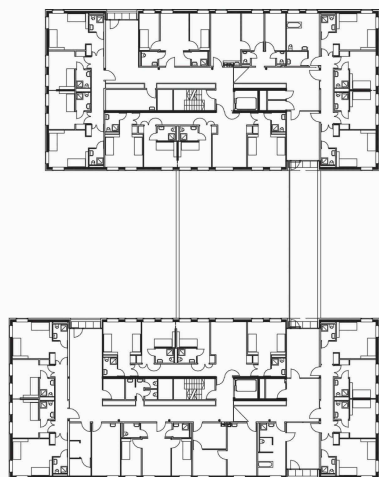
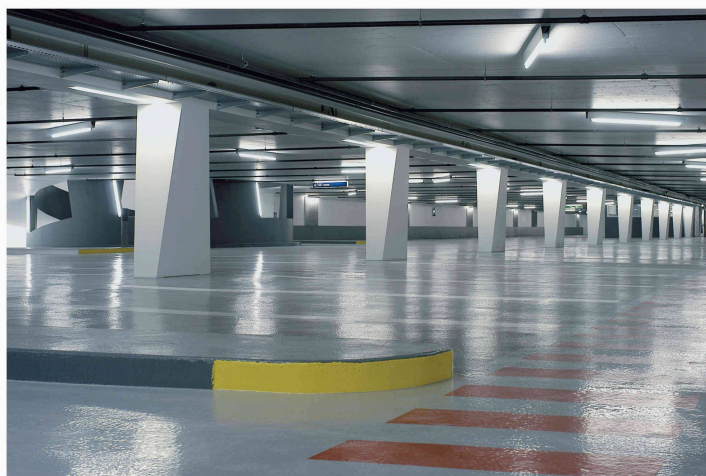
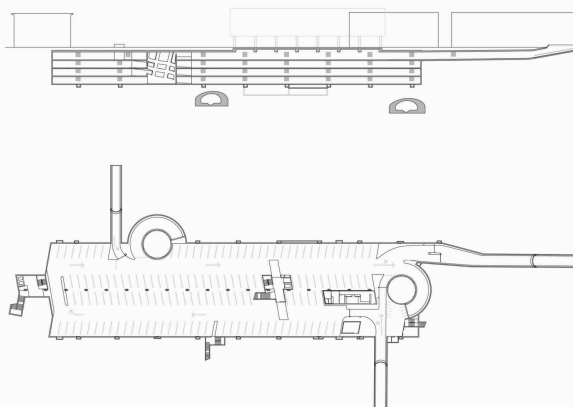
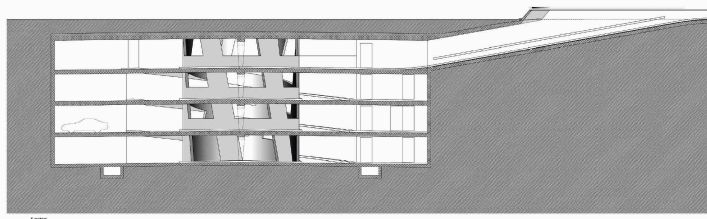
Procédé : mandat direct

Réalisation : 2001-2002

Maître de l'ouvrage : Lausanne-Ouchy Holding, Lausanne, Vinci-Park, Nanterre (F)

Architecte : Ueli Brauen & Doris Wälicli, architectes EPFL FAS SIA, Lausanne

Photographe : Jean-Philippe Daulte, Lausanne



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE, YVERDON-LES-BAINS

Le volume de l'hôpital suit un plan en « H » et s'appréhende par ses angles. L'accès à la cour d'entrée se glisse dans le pli de la plus petite des deux ailes. Le rouge du bâtiment est le fait d'un béton teinté dans la masse de différentes couleurs. La couleur identifie l'institution dans la ville grise.

Procédé : concours (1995)

Réalisation : 2000-2003

Maître de l'ouvrage : Hospices – CHUV, Office des constructions, Lausanne

Architecte : Devanthery & Lamunière, architectes EPFL/FAS/SIA, Carouge

Photographe : Fausto Pluchinotta, Genève



MAGASIN MIGROS, CERNIER

Réalisées en tôle d'aluminium perforée brun foncé, les façades renvoient par leur couleur aux architectures vernaculaires alentour et par leur formalisation à la notion d'emballage, constitutive de l'activité contenue. Ce choix permet aussi de perpétuer, sans artifice passéiste, le caractère premier du village, à savoir son caractère agricole.

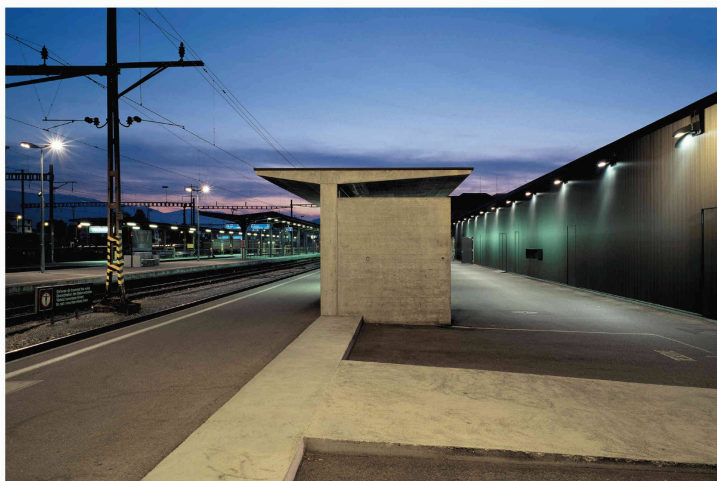
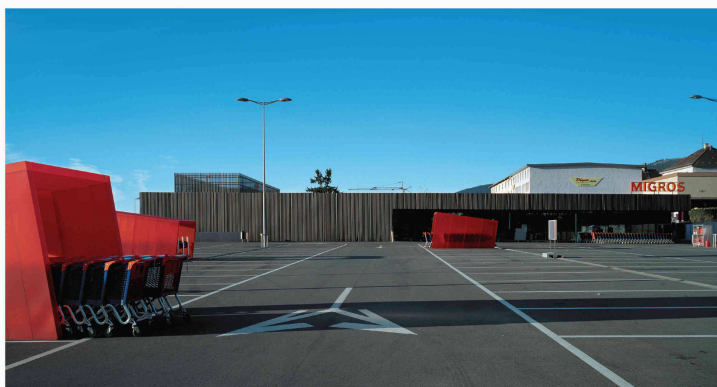
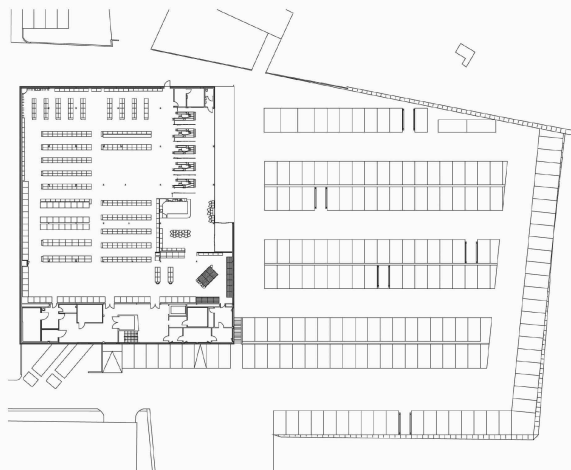
Procédé : mandat direct

Réalisation : 2004-2005

Maître de l'ouvrage : Société coopérative Migros, Neuchâtel-Fribourg, Marin

Architecte : Geninasca Delefortrie SA, architectes FAS, SIA, Neuchâtel

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier



TRANSFORMATION ET EXTENSION DE LA GARE CFF, DELÉMONT

Le bâtiment principal retrouve son périmètre initial grâce à la démolition des adjonctions. L'accès au sous-voie est agrandi et assuré, par un escalator et un ample escalier, la relation entre les quais et la ville. Réalisé sur un seul niveau, le bâtiment commercial constitue un front de rue entièrement vitré.

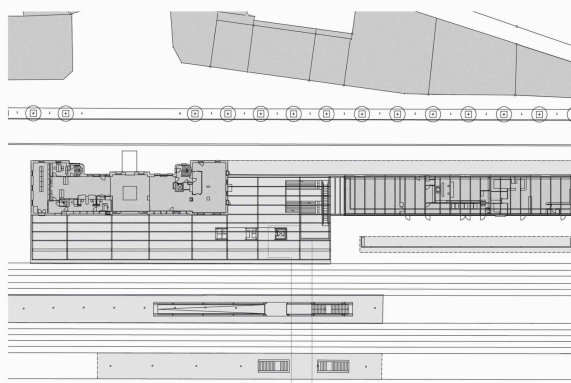
Procédé : concours (1988)

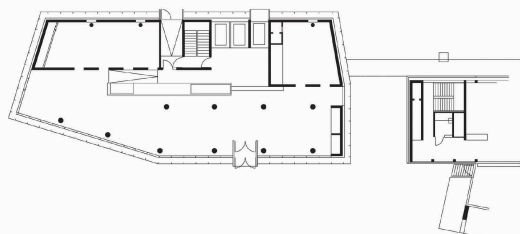
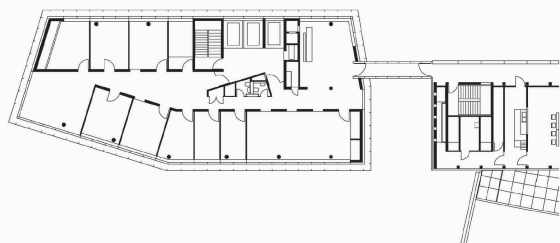
Réalisation : 2000-2004

Maître de l'ouvrage : CFF, Management des infrastructures – Architecture, Lausanne

Architecte : Salvi Architecture Sàrl, Delémont

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier





TOUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, NEUCHÂTEL

Extension du bâtiment principal et repère urbain, son enveloppe vitrée lui confère selon la luminosité une apparence transparente, opaque ou réfléchissante. Un mélange de technologie avancée et de simplicité dans la mise en œuvre offre, malgré la grandeur des baies vitrées, un confort climatique optimal.

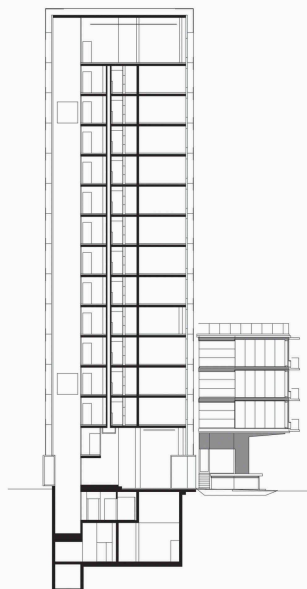
Procédé : concours (1990)

Réalisation : 2000-2004

Maître de l'ouvrage : Office fédéral des Constructions et de la Logistique OFCL, Berne

Architecte : Bauart Architectes et Urbanistes SA, Willi Frei, Peter C. Jakob, Emmanuel Rey, Marco Ryter, Neuchâtel

Photographe : Ruedi Walti



HALLE DE SPORT DE LA RIVERAINE, NEUCHÂTEL

Le projet renvoie par sa formalisation et sa matérialisation au caractère du lieu : les éclairages zénithaux recouverts de cuivre apparaissent comme des coques de bateaux inversées, alors que le bardage extérieur en bois brut lasuré foncé rappelle les hangars alentour.

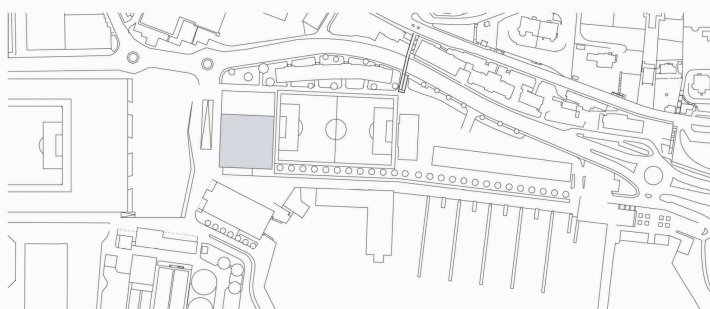
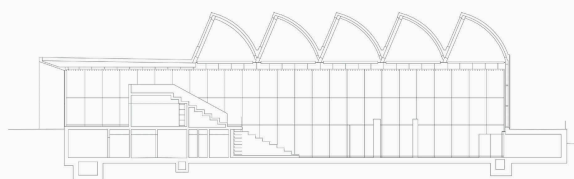
Procédé : concours

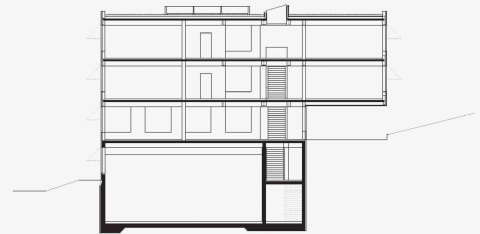
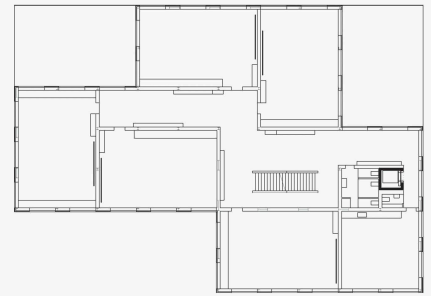
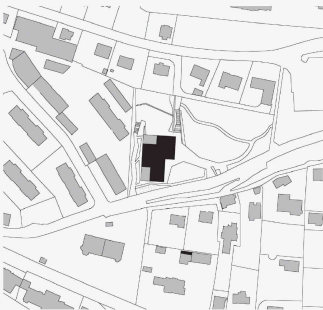
Réalisation : 2003-2005

Maître de l'ouvrage : Ville de Neuchâtel, service des constructions

Architecte : Geninasca Delefortrie SA, architectes FAS, SIA, Neuchâtel

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier





NOUVELLE ECOLE DE LA MALADIÈRE, NEUCHÂTEL

L'emprise au sol est réduite au maximum, tandis que la relation entre le préau couvert et le chemin traversant le parc enrichit l'usage de ce lieu. Le plan se développe autour d'un escalier unique. La légèreté liée à l'utilisation de panneaux de fibres préfabriqués de différentes origines confirme l'attitude d'ouverture générale du projet.

Procédé : concours (2000)

Réalisation : 2003-2006

Maître de l'ouvrage : Ville de Neuchâtel, section d'urbanisme

Architecte : Andrea Bassi, architecte EAUG FAS SIA, Genève

Photographe : Yves André, St-Aubin

GYMNASE INTERCANTONAL DE LA BROYE, PAYERNE

La cour constitue la composante urbaine du nouvel ensemble. Elle devient le foyer de l'école, depuis lequel on accède aux quatre zones d'entrées. Le couloir central, d'une longueur de près de 280 m, constitue la colonne vertébrale de l'école. Les différentes largeurs et cassures de la forme brisée lui donnent une échelle adaptée.

Procédé : concours (2001)

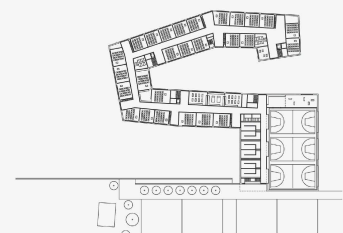
Réalisation : 2003-2005

Maître de l'ouvrage : Etat de Fribourg et Etat de Vaud

Architecte : Boegli_Kramp architectes SA, architectes EPF ETS SIA ;

Mattias Boegli, Adrian Kramp, Fribourg

Photographe : Georg Aerni, Zurich



RÉAMÉNAGEMENT D'UN CHALET, ICOGNE

Au béton orange, de géométrie aiguë comme rappel du caractère enter-ré, est opposé l'inox poli aux angles arrondis, reflétant et dynamisant l'espace. Le grand vitrage miroitant les pins et la porte de garage camouflée sont les seuls témoins de cette nouvelle construction.

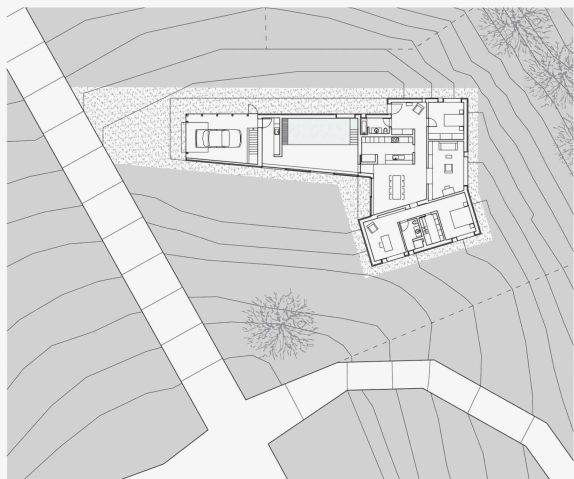
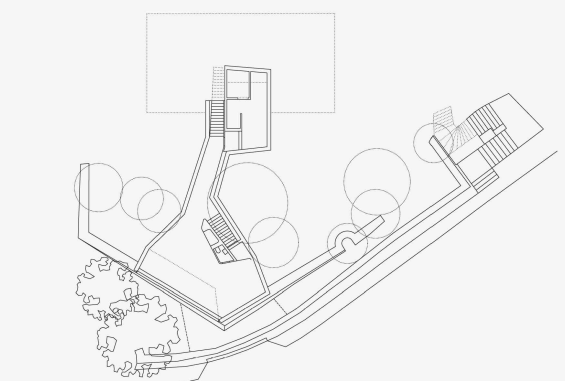
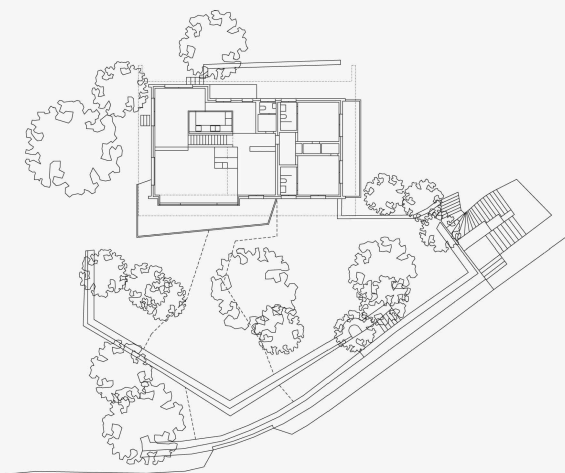
Procédé : mandat direct

Réalisation : 2005

Maître de l'ouvrage : privé

Architecte : Bonnard / Woeffray, architectes FAS, SIA, Monthey

Photographe : Hannes Henz, Zurich



HABITATION INDIVIDUELLE, CHABREY

Cette maison pour une personne seule reconduit la typologie des anciennes fermes et propose par son rapport au terrain, par le jeu de sa toiture et par l'abstraction de son enveloppe, une expression renvoyant à la fois au monde du hangar, de la grange et du paysage.

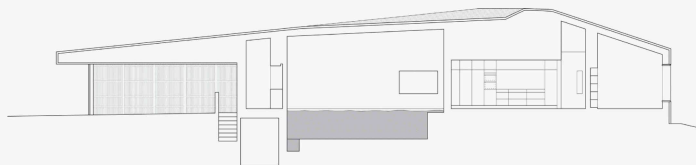
Procédé : mandat direct

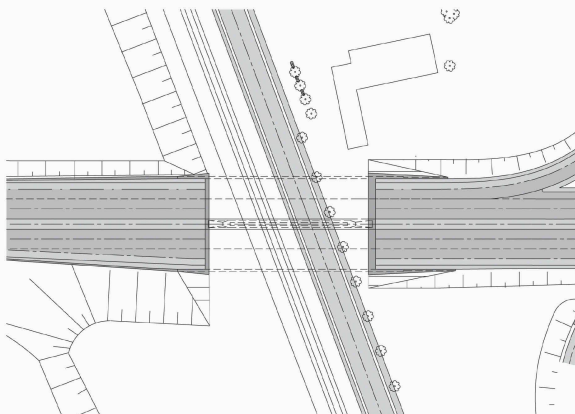
Réalisation : 2005-2006

Maître de l'ouvrage : Brigitte Christen

Architecte : Geninasca Delefortrie SA, architectes FAS, SIA, Neuchâtel

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier





AUTOROUTE A16, SECTION 3 ET 7, DELÉMONT, PORRENTUUY

Les nouveaux tronçons amplifient les ouvrages d'art construits entre Delémont et Porrentruy. Images inhabituelles, ils cherchent à s'inscrire dans le répertoire mental des conducteurs. Les portails des tunnels du Banné et de la Perche acquièrent une nouvelle signification de portes de la ville de Porrentruy.

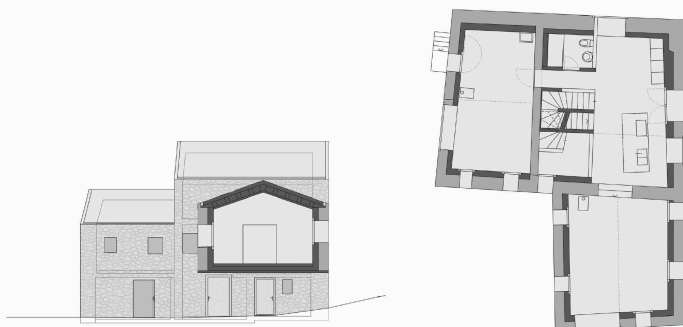
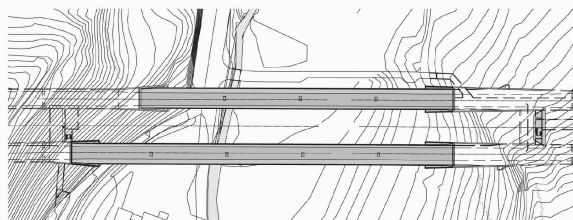
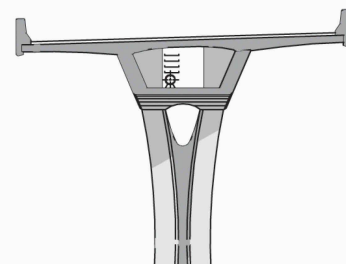
Procédé : concours (1988)

Réalisation : 2000-2005

Maître de l'ouvrage : République et Canton du Jura, Service des Ponts et Chaussées, Section Route Nationale

Architecte : La Transjurane Architecture, Renato Salvi, Delémont

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier, Yves André, St-Aubin



TRANSFORMATION D'UNE MAISON, CHAMOSON

L'imposante proximité des rochers et la construction des façades en pierre donne à ce lieu un fort caractère minéral que le projet exécuté essaie de maintenir et de renforcer. L'intérieur est brut, composé de matériaux minéraux : pierre naturelle, béton apparent, chape cirée.

Procédé : mandat direct

Réalisation : 2005

Maître de l'ouvrage : Josyane et Michel Roduit, Chamoson

Architecte : Laurent Savioz, Sion

Photographe : Thomas Jantscher, Colombier